



Chaque geste compte !

Vous déménagez ? Déclarez-le au Service Déchets !



Comme pour les factures d'eau ou d'électricité, tout changement d'adresse doit être signalé au Service Déchets. La facturation de la redevance Ordures Ménagères n'est interrompue qu'après la remise d'un justificatif de changement de domicile et la restitution du badge d'accès en déchèterie ainsi que de la poubelle avec (le cas échéant) sa clé.

▶ Service Déchets
Communauté de Communes
de la Vallée de Kaisersberg
Tél. : 03 89 78 21 55
ou service.dechets@cc-kaisersberg.fr

Actualités du Service Déchets, horaires, tarifs, conseils pratiques...

Toutes les informations dont vous
avez besoin sont accessibles sur :
www.service-dechets-ccvk.fr

Zoom sur le tri des plastiques

PLASTIQUES À DÉPOSER DANS LES POINTS TRI



Toutes les bouteilles
et tous les flacons
en plastique

Sacs poubelle
strictement interdits



PLASTIQUES À METTRE DANS SA POUBELLE



Films et sachets



Pots de fleurs



Barquettes



Pot de crème,
fromage blanc,
yaourt...



Gobelets

Opération spéciale : collecte de pneus VL

Une collecte exceptionnelle de pneus usagés sera organisée les 10, 12 et 13 novembre de 9h à 12h dans la zone artisanale Hinterspach à Kaisersberg. Cette opération est réservée aux particuliers sur inscription préalable.

- Pneus acceptés : pneus de véhicules de tourisme (VL) ou de motos sans jantes, dans la limite de 10 pneus par usager.
- Tarifs : 3,50€/pneu conforme aux consignes de l'éco-organisme Aliapur (pneu VL ou moto, sec, non-souillé et sans jante).



BULLETIN D'INSCRIPTION

▶▶ À retourner au Service Déchets avant le 15 octobre 2021
Inscription en ligne www.service-dechets-ccvk.fr

Nom et Prénom : _____

N° de badge de déchèterie : _____

N° de téléphone : _____

Adresse mail : _____

Nombre de pneus déposés VL : _____ Moto : _____

Le Service Déchets se réserve le droit de refuser les pneus non conformes ou d'en facturer les coûts de traitement.



Composteurs bois à prix coûtant

Le Service Déchets propose des composteurs en bois fabriqués en Meurthe et Moselle avec du bois (Douglas) non traité provenant de forêts locales. Montage facile sans outils, visserie et notice de montage fournies.

Tarifs (prix coûtants) :

- Composteur de 400L : 64€

- Composteur de 600L : 72€

La commande est limitée à un composteur par foyer.

Le prix du composteur est ajouté à la facture du Service Déchets.

Pour commander : contactez le Service Déchets au 03 89 78 21 55 en mentionnant votre n° de badge de déchèterie



BROYAT DE BOIS DISPONIBLE À LA DÉCHÈTERIE D'ORBÉY

Du broyat de bois est régulièrement disponible gratuitement à la déchèterie d'Orbéy. Se renseigner auprès de l'agent de déchèterie ou sur le site internet du Service Déchets (rubrique Actualités) pour connaître le calendrier des campagnes de broyage.

Il est obligatoire de se munir de son propre matériel de chargement (sacs, pelle, balai...) et de balayer le site après chargement.



L'amiante, ce boulet



Vous envisagez de réaliser des travaux ? La vigilance est de mise pour tous les bâtiments construits avant 1997 car ils sont susceptibles d'être concernés par l'amiante !

Où s'informer ? : Le site internet de l'Agence Régionale de Santé www.lamiante-ce-boulet.fr fait le tour de la question.

Où déposer des déchets amiantés ?

- ALSADIS à Cernay - 03 89 75 86 45
www.alsadis.fr

- SUEZ (Déchèterie des professionnels)
à Colmar - 03 89 21 02 46

Rappel : Les déchèteries de la vallée de Kaysersberg n'acceptent pas les déchets d'amiante.

Où déposer les bouteilles de gaz dont je n'ai plus l'utilité ?

Les déchèteries de la vallée de Kaysersberg n'acceptent pas les bouteilles de gaz.

Bouteilles rechargeables (quel que soit le volume)

> Avec un bulletin de consigne : Ramenez votre bouteille vide ou pleine à votre fournisseur qui vous remboursera le montant de la consigne.

> Sans bulletin de consigne : Depuis le 1^{er} janvier 2013, les fournisseurs ont l'obligation de reprendre vos bouteilles de gaz même si elles ne sont pas consignées. Vous pouvez donc rapporter vos bouteilles de gaz vides ou pleines auprès d'un revendeur agréé de la marque qui vous reprendra la bouteille sans reverser de consigne.



Cartouches non rechargeables

Les petites cartouches de gaz pour le camping peuvent être déposées dans les Points Tri « Papier/Carton/Plastique/Métal » à condition qu'elles soient percées et vides.

DÉCHÈTERIE-RECYCLERIE DE KAYSERSBERG : UN CHANTIER BIEN ENGAGÉ



Malgré les intempéries de l'hiver, les travaux de terrassement de la déchèterie-recyclerie de Kaysersberg sont maintenant achevés. La construction des quais et des bâtiments a démarré. Sauf aléa de chantier majeur, la nouvelle structure ouvrira début 2022. Avec 12 bennes de tri (au lieu de 7 avant) et 280 m² dédiés au réemploi, la déchèterie-recyclerie permettra de donner une seconde vie aux objets et aux matériaux qui y seront apportés : plus de recyclage et moins de déchets enfouis ou incinérés !